

The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations
New York



البعثة الدائمة للمملكة المغربية
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

Check against delivery

Déclaration du Royaume du Maroc
Mesures visant à éliminer le terrorisme international
(*point 114*)

7 Octobre 2020

Monsieur le Président, ma délégation tient tout d'abord à vous féliciter pour votre élection à la tête de notre Commission et vous assure de son plein soutien tout au long de nos travaux.

Monsieur le Président,

L'ONU occupe une place centrale dans la lutte antiterroriste mondiale aussi bien par son rôle de catalyseur de coopération multilatérale et d'orientations stratégiques que par le soutien qu'elle apporte aux États membres dans la mise en œuvre de la stratégie antiterroriste mondiale dans ses 4 piliers.

Le Maroc se félicite tout particulièrement de la signature hier, d'un Accord de siège pour l'établissement, à Rabat, au Maroc, du Bureau du Programme pour la lutte contre le terrorisme et la Formation en Afrique de l'UNOCT.

Ce Bureau est le fruit d'une ambition commune de conjuguer les efforts afin de faire face aux défis liés à la menace terroriste grandissante en Afrique. Ce Bureau veillera à ce que ses actions soient en parfaite adéquation avec les besoins des États africains de façon à ce qu'elles soient complémentaires aux différentes initiatives lancées par ces États, développées avec la contribution des États africains et partagées entre les partenaires dans une approche coopérative et solidaire.

Monsieur le Président,

Ces dernières décennies ont été marquées par une montée significative des mouvements terroristes qui menacent la paix et sécurité internationales, mettent en danger la stabilité des pays, et portant atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale des États membres des Nations Unies, laissant derrière de trop nombreuses victimes.

Le terrorisme porte directement atteinte au développement économique durable et à la consolidation de l'État de droit dans certaines régions déjà instables, notamment en Afrique où la recrudescence de la menace terroriste est alarmante.

C'est pourquoi, tout en insistant sur l'importance du plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, le Maroc réitère sa condamnation ferme et sans équivoque du terrorisme dans toutes ses formes et souligne l'importance de mener des actions collectives afin de faire face à ce fléau. Ce qui implique la nécessité d'une coopération renforcée de la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Dans sa lutte contre la menace terroriste, le Maroc adopte une approche globale, multidimensionnelle et respectueuse des droits humains et du droit international

humanitaire, accompagnée de mesures concrètes aussi bien sur le plan national, régional qu'international.

Le Maroc, co-président du Forum Mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) avec le Canada, continue d'œuvrer inlassablement en vue de développer davantage la vision du GCTF. Malgré les obstacles découlant de la pandémie du Covid-19 et l'impact que celle-ci a eu sur la conduite normale des travaux du GCTF, celui-ci a adopté lors de sa 17ème réunion du Comité de Coordination, tenue le 29 septembre 2020, une Déclaration Ministérielle véhiculant un message d'unité et d'engagement face à la menace constante posée par le terrorisme dans le contexte pandémique actuel.

Nous soulignons aussi l'adoption de deux nouveaux documents-cadres de la GCTF: le mémorandum sur les bonnes pratiques pour le renforcement de la coopération entre les autorités nationales et locales en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent pouvant mener au terrorisme et l'addendum aux bonnes pratiques de La Haye sur le lien entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme.

Monsieur le Président,

Il existe de nombreux facteurs qui contribuent à renforcer cette menace tels que la porosité des frontières, des carences en termes de capacités, le manque de ressources techniques des forces de défense et de sécurité, les capacités inadéquates de la justice pénale et des systèmes pénitentiaires, et le manque de coopération policière et judiciaire aux niveaux national, régional et international.

Le Maroc est fondamentalement promoteur de la coopération régionale et internationale. Il accorde une attention particulière au renforcement de la sécurité des frontières, à l'échange et au partage de l'information ainsi qu'au respect des conventions et accords internationaux.

L'environnement sécuritaire régional où se positionne le Maroc en fait une cible aux menaces terroristes. A cet égard, le Maroc a renforcé sa législation pour mieux résister à cette menace, notamment par l'adoption de la loi 86/14 de 2015, modifiant et complétant certaines dispositions du Code pénal et de la procédure pénale relatives à la lutte contre le terrorisme, la mise en place d'un programme de suivi des potentiels combattants djihadistes et le développement d'alliances stratégique avec de nombreux acteurs étatiques clés.

Monsieur le Président,

L'approche sécuritaire ne peut à elle seule suffire pour faire face à la montée du terrorisme. Elle doit impérativement être complétée par des mesures d'inclusion économique et sociale et d'une éducation religieuse et civique appropriée.

La précarité sociale et économique auxquels s'ajoute le fossé de la non-éducation offrent un terreau fertile pour la radicalisation, notamment chez les jeunes.

Sur le plan national, la stratégie du Maroc est à caractère sécuritaire, social, économique et religieux et repose sur plusieurs fondements dont l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, l'insertion sociale des ex-détenus, les programmes de villes sans bidonvilles, la formation des imams et la promotion de l'islam modéré.

L'importance de normaliser l'aspect genre aussi bien au moment de la conception qu'au moment de la mise en œuvre des plans d'actions a été préconisée à plusieurs reprises. Ici aussi, le Maroc a entrepris depuis plusieurs années, des actions concrètes et novatrices en faveur de la consolidation et de l'institutionnalisation de la participation féminine dans l'espace religieux par le biais de la nomination de femmes au sein du Conseil des Oulémas ou encore l'affectation des mourchidates au sein des mosquées, par exemple.

Les expériences précédemment énumérées sont alliées à la Stratégie migratoire marocaine et transposées dans un contexte international, grâce à la position éminente du Maroc au sein des coalitions internationales pour la lutte contre le terrorisme ou encore son rôle régional et international incontournable dans la lutte contre le terrorisme.

Je vous remercie de votre attention.